



Mémoire présenté à la *Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles* de l'Assemblée nationale

Dans le cadre du mandat d'initiative  
*Analyse du phénomène d'accaparement des terres agricoles*

16 mars 2015

## SOMMAIRE

Fondée en 2012, PANGEA est une société d'activités agricoles engagée dans une perspective à long terme pour le développement de l'agriculture québécoise. Concrètement, nous visons la création de coentreprises en partenariat avec des agriculteurs locaux. Le but est la poursuite d'une production agricole rentable et durable à travers de grandes cultures diversifiées.

Dans ce partenariat, les agriculteurs demeurent pleinement propriétaires de leurs terres. De plus, ils ont plein pouvoir sur les décisions de gestion en ce qui concerne les Sociétés opérantes agricoles (SOA) – coentreprises qui sont créées. Par ailleurs, par l'entremise du modèle proposé par PANGEA, les agriculteurs partenaires peuvent aussi tirer avantage d'un réseau d'échange de meilleures pratiques, d'un accès à une technologie de pointe et à une taille optimale afin d'en exploiter le plein potentiel. L'ensemble de ces bénéfices peut leur permettre de développer des entreprises agricoles rentables et durables, qu'ils seront en mesure de transférer aux générations suivantes.

PANGEA est consciente que le secteur agricole québécois fait face à de nombreux défis qui menacent le développement de son plein potentiel. Parmi ceux-ci, mentionnons la combinaison inquiétante d'un vieillissement des agriculteurs, d'un manque de relève, ainsi qu'un niveau d'endettement important des propriétaires agricoles québécois.

Dans cet ordre d'idées, nous considérons que le contexte et le marché agricole nécessitent le développement d'alternatives ainsi qu'une ouverture aux différents modèles qui sont mis de l'avant. Sans prétendre être l'unique solution, les bénéfices générés par le modèle de PANGEA contribuent à répondre à certains défis. En effet, la majorité de nos partenaires ont moins de 40 ans et les coentreprises créées tendent vers une diminution marquée de la dette. Notre modèle permet donc une plus grande rentabilité et une meilleure gestion des risques agricoles à court et long terme.

Il est à noter que le document de discussion proposé par la Commission faisait état des différents modèles d'affaires présents sur le marché agricole, tout en soulignant la présence du nouveau modèle que représente PANGEA (p.6). Nous voudrions proposer à la Commission de reconnaître ce nouveau modèle, et sa validité, comme celui d'un ***partenariat agricole en coentreprise, dans lequel la propriété des terres est entièrement conservée par chaque partie, mais leur exploitation faite par une société partagée.*** Un modèle qui selon nous offre un grand potentiel pour l'agriculture québécoise.

- PANGEA est une société d'activités agricoles qui propose **un partenariat avec des agriculteurs locaux pour créer des coentreprises** dont le but est la poursuite d'une production agricole rentable et durable.
- Les enjeux qui touchent le secteur agricole québécois sont nombreux et complexes. **Une partie de la solution repose sur l'ouverture à une diversité de modèles** de production agricole.
- **Les partenaires agriculteurs demeurent propriétaires de leurs terres et sont pleinement décisionnels** dans la gestion au sein de la coentreprise.

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	4
1. Le secteur agricole québécois .....	6
1.1. Les défis du secteur agricole .....	6
1.1.1. Une population agricole vieillissante .....	6
1.1.2. Le niveau d'endettement .....	7
1.1.3. Une valeur des terres en croissance depuis plusieurs années.....	8
1.1.4. Une concurrence internationale accrue.....	9
1.2. Des opportunités à saisir .....	10
2. Pangea, une société d'activités agricoles.....	11
2.1. Le modèle PANGEA.....	11
2.1.1. Origine et raison d'être de PANGEA.....	11
2.1.2. Modèle et structure de PANGEA.....	12
2.1.3. Les partenaires agriculteurs .....	13
2.1.4. La superficie exploitée par PANGEA et ses partenaires agriculteurs .....	15
2.1.5. Une priorité aux productions à valeur ajoutée .....	15
2.1.6. Développer la chaîne de valeur : de l'agriculture à l'agroalimentaire .....	16
2.2. Les bénéfices du modèle .....	17
2.2.1. Les bénéfices pour les partenaires agriculteurs.....	17
2.2.2. Les bénéfices pour les agriculteurs désirant vendre des terres.....	18
2.2.3. Les bénéfices pour les communautés locales, les régions et le Québec.....	19
2.2.4. Des pratiques d'agriculture durable et responsable au cœur du modèle .....	20
Conclusion .....	22
Annexes .....	23

## Introduction

**PANGEA est une société d'activités agricoles engagée dans une perspective à long terme pour le développement de l'agriculture québécoise.** Grâce à une plateforme unique et novatrice, PANGEA crée des coentreprises agricoles rentables et durables, en collaboration avec des agriculteurs locaux.

Dans ce même ordre d'idées, la mission que se sont donnée les fondateurs de PANGEA est d'en arriver à mettre en valeur le plein potentiel agricole, humain et économique des régions et de maximiser les retombées positives pour les partenaires agriculteurs et les communautés.

**C'est pourquoi PANGEA situe au cœur de ses valeurs le respect du patrimoine agricole et régional, la collaboration avec les partenaires du milieu, le partage des savoirs et de l'expertise, ainsi que la transparence dans ses relations avec les communautés.** En tant que société d'activités agricoles, nous veillons donc à tenir compte des particularités économiques, sociales et environnementales qu'imposent le contexte et les milieux dans lesquels nous travaillons.

Au Québec, l'agriculture a toujours été un pan important de l'économie<sup>1</sup>. Une des caractéristiques qui fait la force de ce secteur est sans contredit sa culture de propriétaires. En effet, « les exploitations agricoles y contrôlent une part sensiblement plus élevée de la propriété des terres qu'elles cultivent que dans la plupart des autres grandes provinces canadiennes »<sup>2</sup>. La proportion des exploitants propriétaires est de près de 85 % au Québec, contre 65 % au Canada<sup>3</sup>. Chez PANGEA, nous croyons que cette culture doit être maintenue. Pour ce faire, dans un contexte de défis et de concurrence mondiale, nous sommes convaincus que des alternatives, en termes d'outils de financement et d'expertise additionnelle, doivent être disponibles aux agriculteurs qui le désirent.

En effet, force est de reconnaître que le secteur agricole fait actuellement face à de nombreux défis, à la fois sur le plan domestique et international. Au Québec, comme partout en Occident, l'évolution de la démographie se fait sentir. Tel qu'il en sera question dans ce mémoire, les exploitants agricoles se font de plus en plus âgés – près des deux tiers d'entre eux ayant plus de 50 ans. Plus que jamais, la diversité des modèles et alternatives agricoles pour stimuler et soutenir la relève est appelée à jouer un rôle de premier plan. En fait, nous sommes d'avis que pour stimuler l'intérêt des jeunes agriculteurs, comme c'est le cas dans la plupart des autres secteurs, il nous faut pouvoir offrir différents modèles adaptés à une diversité de visions et de besoins. Dans cette perspective, PANGEA peut être un modèle d'intérêt pour plusieurs jeunes agriculteurs.

---

<sup>1</sup> Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, *Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l'avenir*, 2008.

<sup>2</sup> CIRANO, *Acquisition des terres agricoles par des non agriculteurs au Québec. Ampleur, causes et portée du phénomène*, 2013, p.7.

<sup>3</sup> *Ibid.*

Plusieurs autres défis existent et doivent être considérés dans le cadre que nous voulons élaborer pour le secteur agricole québécois. Parmi ceux-ci : la concurrence internationale, la croissance des coûts de production, la variabilité du climat générée par les changements climatiques, le besoin de mettre en place des règles d'agriculture durable plus strictes et l'évolution des préférences des consommateurs.

Conscients de l'existence de tels défis, nous considérons d'autant plus important de développer des alternatives et croyons à l'importance d'une diversité de modèles agricoles. Sans prétendre être l'unique solution, nous démontrerons dans ce mémoire que les bénéfices générés par le modèle de PANGEA contribuent à répondre aux défis actuels.

Dans la première section de ce mémoire, nous dresserons un portrait des défis auxquels fait face le secteur agricole, portrait basé sur des données statistiques et de marché, en plus d'aborder les opportunités qui en découlent. Ensuite, nous présenterons un portrait du modèle proposé par PANGEA, ainsi que l'éventail de bénéfices qu'il peut générer pour les agriculteurs, les communautés locales et les régions.

## 1. Le secteur agricole québécois

Il y a maintenant quelques années qu'un consensus se dessine concernant les nombreux défis actuels et futurs. Déjà, en 2008, la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois faisait notamment état de certains facteurs de précarité des fermes québécoises :

« ...la baisse des revenus agricoles, l'endettement sans précédent des agriculteurs, la difficulté de transférer les fermes à la relève, la prise en compte des impératifs du développement durable et l'expression de nouvelles exigences sociétales »<sup>4</sup>.

Toutefois, le secteur peut aussi compter sur un contexte mondial pouvant favoriser son succès. La hausse de la demande mondiale, conjuguée à la limite de la croissance des terres cultivables, pourrait amener des prix soutenus des denrées à long terme. Aussi, la segmentation des marchés des grains et la diversification des activités agricoles sont parmi les occasions à saisir pour l'agriculture québécoise.

### 1.1. Les défis du secteur agricole

Nous croyons que le futur de notre agriculture passe par le développement de fermes issues d'une diversité de modèles complémentaires. Cette diversité a pour but premier de maintenir la pérennité du patrimoine agricole québécois en répondant aux multiples défis du secteur à travers différentes approches. Actuellement, cette pérennité est sous tension puisqu'elle est affectée par plusieurs facteurs.

#### 1.1.1. Une population agricole vieillissante

Le premier des défis rencontrés par le secteur agricole québécois est certainement sa démographie. Le vieillissement des propriétaires et exploitants et les difficultés liées au transfert intergénérationnel sont souvent mentionnés parmi les plus grands défis que rencontre l'agriculture. Le graphique ci-dessous illustre d'ailleurs l'importance du phénomène au Québec.

Avant toute chose, il nous faut constater que c'est 40 % des agriculteurs qui avaient 55 ans et plus au Québec en 2011 contre 26 % dix ans plus tôt. À l'opposé, seulement 11 % des exploitants agricoles avaient moins de 35 ans en 2011. Quatre ans plus tard, en 2015, on peut avancer sans se tromper que cette tendance au vieillissement s'est poursuivie. Sous une autre mesure, on doit remarquer que la moyenne d'âge des exploitants agricoles au Québec est passée de 44,3 ans en 1991 à 51,4 ans en 2011<sup>5</sup>.

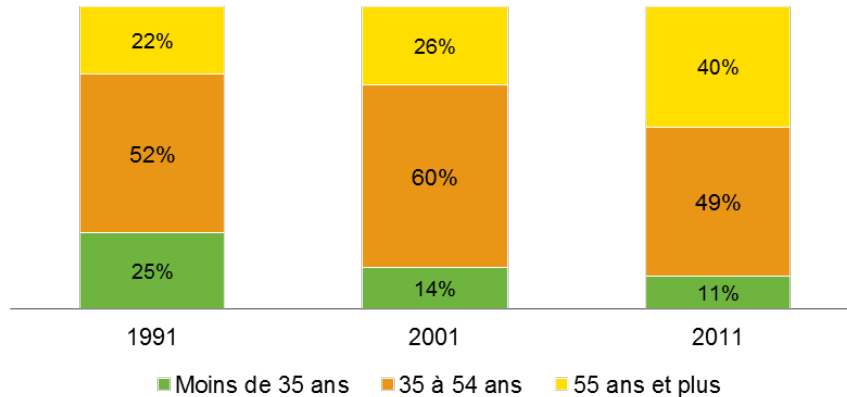
---

<sup>4</sup> Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, *Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l'avenir*, 2008, p. 13.

<sup>5</sup> Statistique Canada, Tableau Cansim 004-0017.

### Nombre d'exploitants agricoles selon l'âge au Québec

Source: Statistique Canada, Tableau Cansim 004-0017



Ces données illustrent bien le défi que constitue une relève présentement insuffisante pour assurer la poursuite de l'exploitation ou le rachat des fermes québécoises. Des chiffres plus récents publiés en mars 2014 par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) montrent une situation similaire :

- La proportion des entreprises agricoles avec une relève est de seulement 22 %<sup>6</sup>;
- La proportion de la relève potentielle pour les entreprises agricoles dont le transfert ou la vente était prévu entre 2010 et 2015 était de 64 % pour le Québec<sup>7</sup> :
  - 36 % des agriculteurs québécois n'avaient donc aucune relève identifiée.

Malheureusement, en l'absence d'acquéreurs, les agriculteurs plus âgés se retrouveraient sans porte de sortie. Il importe donc de s'attarder aux conditions et aux outils dont doit bénéficier un jeune agriculteur pour accéder à la propriété d'une ferme, constituer une entreprise performante et en faire vivre sa famille convenablement. Il est tout aussi important à nos yeux de s'assurer que les agriculteurs se dirigeant vers leur retraite puissent s'assurer d'obtenir une valeur équitable lors de la vente de leur actif principal.

#### 1.1.2. Le niveau d'endettement

En ce qui concerne les cas de transfert des terres d'une génération à l'autre, la situation demeure la même. En effet, la valeur marchande actuelle des entreprises agricoles oblige les propriétaires, par exemple les parents, à faire un don très important à leur enfant parce que leur capacité à générer les revenus nécessaires au remboursement de la dette est insuffisante. Cette dynamique économique mène à deux résultats souvent insoutenables. D'une part, les jeunes agriculteurs doivent accepter une dette importante qui les suivra des décennies avec les risques financiers que cela implique. D'autre part, les vendeurs trouveront peu d'acheteurs à la valeur réelle et équitable de leurs terres et pourraient donc être forcés d'accepter un prix de vente moindre, ce qui affecterait leur revenu de retraite.

<sup>6</sup> Portrait de la relève agricole au Québec 2011, MAPAQ, p. 9.

<sup>7</sup> Portrait de la relève agricole au Québec 2011, MAPAQ, p. 47.

Par ailleurs, il va sans dire que les risques liés à un endettement élevé sont considérés comme faibles lorsque les taux d'intérêt demeurent bas. Cependant, personne n'est en mesure d'affirmer que les taux demeureront aussi bas qu'ils le sont à l'heure actuelle. Il ne suffirait que d'une croissance de quelques points de pourcentage pour imposer une pression énorme sur un secteur dont les revenus ne pourraient s'ajuster facilement.

### Évolution de la structure financière moyenne par ferme au Québec

Source : Statistique Canada, Tableau Cansim 002-0065



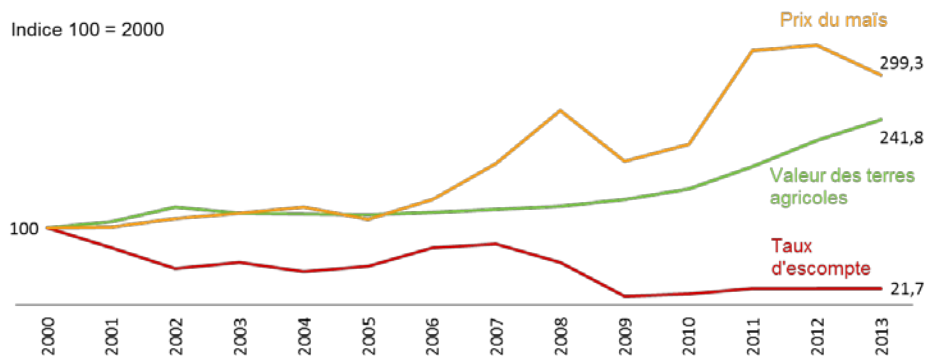
Le tableau précédent présente l'évolution de la structure financière moyenne par ferme au Québec. On remarque qu'entre 2001 et 2011 soit sur une période de 10 ans, le revenu agricole net moyen a évolué de 29 % et la valeur des actifs de 56 %. Cependant, on doit remarquer que la valeur moyenne du passif par ferme québécoise a cru de 71 % durant la même période.

#### 1.1.3. Une valeur des terres en croissance depuis plusieurs années

La croissance de la valeur des terres agricoles est souvent vue comme un frein au développement d'une relève forte au Québec. Nous sommes tous à même de constater la tendance à la hausse dont a profité la valeur des terres agricoles au cours de la dernière décennie et ce, à l'échelle mondiale. Cette tendance s'est matérialisée bien avant la fondation de PANGEA et nous n'avons pu qu'être témoins de l'évolution de la situation. Il est d'ailleurs généralement considéré que les facteurs fondamentaux de l'évolution de la valeur des terres sont le prix des denrées ainsi que le niveau des taux d'intérêt à long terme, dont les valeurs sont fixées à l'échelle mondiale. Ainsi, un faible taux d'intérêt et des prix du grain à la hausse participeraient à soutenir la valeur des terres agricoles (voir tableau suivant).

### Évolution du prix des terres agricoles au Québec, du maïs et du taux d'escompte, entre 2000 et 2013

Source: OCDE, Statistique Canada, Groupe AGECCO



Afin de ne pas contribuer à une dynamique qui ferait en sorte que la valeur des terres dépasse leur valeur agronomique, PANGEA s'est dotée d'un processus d'achat clair et solide. Celui-ci est présenté à la section 2.2.2.

#### 1.1.4. Une concurrence internationale accrue

Récemment, « l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont publié leurs perspectives conjointes relativement aux marchés agricoles »<sup>8</sup>. Selon ces deux organismes, « ce sont les régions en développement, notamment l'Asie et l'Amérique latine, qui assureront plus de 75 % de l'accroissement de la production agricole mondiale au cours des 10 prochaines années »<sup>9</sup>. Si on tient compte uniquement de la production d'oléagineux, c'est une augmentation d'approximativement 26 % que nous devrions connaître d'ici 2023.

Cette situation combinée à une ouverture de plus en plus grande des frontières internationales fait en sorte que les agriculteurs d'ici sont maintenant en compétition directe avec un nombre croissant de producteurs de partout à travers le monde. Ils sont donc soumis à des marchés de plus en plus dynamiques dans lesquels la position concurrentielle de certains acteurs peut évoluer rapidement. Dans un tel contexte, nous croyons qu'un des outils disponibles afin d'améliorer sa position est l'échange et l'application des meilleures pratiques et l'exploitation des nouvelles technologies sur des superficies agricoles optimales, afin d'accroître la productivité. À ce titre, nous présenterons dans ce document, comment PANGEA constitue un modèle pertinent dans l'adoption de ces éléments importants.

<sup>8</sup> Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, *BioClips - Actualité bioalimentaire*, 16 septembre 2014, p. 1.

<sup>9</sup> *Ibid*, p. 2.

## 1.2. Des opportunités à saisir

Malgré les défis auxquels font face les agriculteurs québécois, nous sommes convaincus que plusieurs opportunités générées par le contexte mondial peuvent être saisies, notamment en termes de positionnement pour le secteur agricole québécois.

En effet, la combinaison de la progression démographique et de l'urbanisation dans les pays émergents génère déjà une croissance importante du revenu global dans le monde qui se poursuivra dans les décennies à venir. Par conséquent, les experts s'entendent sur le fait que l'on continuera d'observer une amélioration de la diète et des saines habitudes de vie de la population mondiale. Cela entraînera à son tour une forte croissance de la demande alimentaire, par exemple en huiles végétales.

En l'espace de 40 ans, la consommation mondiale de céréales devrait connaître une hausse de près de 43 %, pour atteindre 3 000 millions de tonnes en 2050. En ce qui concerne la consommation de viandes, le constat est encore plus impressionnant puisque la hausse serait de 135 %. Lorsqu'on regarde de plus près seulement l'évolution de la demande des grains et oléagineux, on constate la même augmentation en termes de demande mondiale.

Combinée à cette évolution de la demande mondiale s'ajoute la dynamique opposée au niveau de l'offre globale puisque de moins en moins de terres cultivables sont disponibles et que la croissance de leur productivité démontre un plafonnement<sup>10</sup>.

À nos yeux, la situation décrite représente une double occasion pour le secteur québécois. D'une part, nous croyons que les opportunités du secteur agricole iront de pair avec un accroissement de sa productivité. Cela implique entre autres le renouvellement d'une relève propriétaire motivée et ayant accès aux méthodes et technologies de pointe. D'autre part, la production québécoise de céréales pourrait profiter d'une plus grande place faite à l'agriculture pour consommation humaine. **Cette production à plus grande valeur ajoutée, très peu présente au Québec, favoriserait un nouveau positionnement, une croissance des revenus et une plus grande compétitivité des fermes québécoises.** Des cultures à plus haute valeur ajoutée permettront donc, selon nous, d'accroître la rentabilité des agriculteurs partenaires et leur procureront des conditions de développement plus favorables.

---

<sup>10</sup> FAO STAT.

## 2. Pangea, une société d'activités agricoles

### 2.1. Le modèle PANGEA

PANGEA est une société d'activités agricoles qui propose un partenariat avec des agriculteurs locaux afin de créer des coentreprises dont le but est la poursuite d'une production agricole rentable et durable. Dans ce partenariat, les partenaires agriculteurs demeurent entièrement propriétaires de leurs terres et ce sont eux qui prennent les décisions de gestion, car ils ont l'expertise de l'agriculture et la connaissance du milieu. En d'autres termes, ils ont la liberté de choix au sein de la coentreprise.

On l'a mentionné, un des bénéfices spécifiques que leur procure le modèle de PANGEA est celui de l'échange des meilleures pratiques, du mentorat et l'exploitation de nouvelles technologies sur des superficies agricoles optimales. Dans un contexte de grands défis tant à l'échelle locale que mondiale, ces facteurs seront déterminants dans la productivité et la durabilité de nos opérations agricoles.

#### 2.1.1. Origine et raison d'être de PANGEA

PANGEA est avant tout issue de l'idée d'un partenariat pour l'agriculture. Fondée en 2012, l'entreprise a été mise en place par ses fondateurs afin de créer un pont avec les agriculteurs pour amener un nouveau capital au service de l'entrepreneuriat agricole. L'objectif premier de PANGEA est donc de valoriser le patrimoine agricole, en amenant du capital patient au service de l'agriculture.

En effet, l'agriculture est une industrie nécessitant un important apport en capital. Que ce soit pour l'acquisition de terres, d'équipements, l'implantation de nouvelles technologies ou l'achat d'intrants de production, les besoins sont grands. Cependant, l'apport en capital est faible et se présente principalement sous la forme de dette. Lorsqu'elle constitue la seule option de financement, dans un contexte de faibles revenus, la dette peut créer une pression additionnelle sur les opérations agricoles, dont les risques sont déjà nombreux.

Il existe pourtant sur les marchés un nombre d'investisseurs institutionnels québécois dont les caractéristiques d'investissement à long terme pour des actifs réels répondent aux mêmes critères que le secteur agricole. **PANGEA a donc créé un véhicule qui permet le pont entre le capital patient et l'agriculture, tout en permettant aux agriculteurs de conserver et d'accroître leur patrimoine.**

**À ce titre, nous ne sommes pas un fonds d'investissement, mais bien une société agricole. Notre but n'est pas de tirer profit des terres par le biais d'une spéculation de courte vue, mais plutôt de les exploiter en partenariat à long terme avec les agriculteurs locaux.**

Pour preuve, il est important de souligner que tous les partenaires présents dans le cadre des activités de PANGEA se sont engagés dans une perspective à long terme :

- les ententes avec les partenaires agriculteurs sont d'une durée de 9 à 12 ans renouvelables;
- une planification du transfert à la relève est faite avec les partenaires;
- les fondateurs ont une entente de 50 ans renouvelable;
- les commanditaires ont des horizons d'investissement à long terme, soit plus de 20 ans.

Par ailleurs, il faut remarquer qu'à l'intérieur de ce modèle, les commanditaires qui acquerraient des parts dans PANGEA ne pourraient pas demander la vente de terres s'ils désirent encaisser leur investissement.

### **2.1.2. Modèle et structure de PANGEA**

La structure de PANGEA est fondée sur un principe simple, celui du partenariat avec des agriculteurs locaux qui participent à l'économie de leur communauté. Concrètement, nous créons, avec chacun de nos partenaires, des coentreprises qui sont des sociétés de production agricole, que l'on appelle société opérante agricole (SOA). Ces SOA se spécialisent dans l'exploitation de grandes cultures diversifiées et par l'addition graduelle d'un ensemble d'activités de commercialisation et de première transformation à la ferme. Pour y arriver, PANGEA et ses partenaires agriculteurs favorisent la création de fermes de taille optimale<sup>11</sup> pour des opérations à la fine pointe de la technologie.

La création d'une coentreprise est possible par la mise en commun de tout ce qui permet d'exploiter les terres agricoles, on parle ici principalement d'équipements. Ainsi, PANGEA et le partenaire agriculteur demeurent chacun propriétaires de leurs terres, puisque ces dernières ne sont pas incluses dans la SOA. Pour chacune des SOA, l'objectif est que 51 % des parts soient détenues par le partenaire agriculteur et 49 % par PANGEA. Au moment de la création de la coentreprise, si le partenaire n'a pas le capital suffisant, nous prévoyons un plan afin qu'il y parvienne au rythme qu'il désire. Dans la vision partagée de l'entreprise, le partenaire agriculteur demeure donc gestionnaire décisionnel et principal détenteur du bénéfice net de la SOA.

---

<sup>11</sup> Nous croyons qu'une taille optimale représente une superficie d'environ 800 hectares. En grandes cultures, il s'agit de la superficie qui permet d'utiliser les équipements à leur plein potentiel.



Un de nos partenaires agriculteurs, Martin Brassard des Cultures MB au Lac-Saint-Jean, affirme d'ailleurs qu'il s'agit là d'un bénéfice incontournable de PANGEA :

« PANGEA m'apporte un pouvoir d'achat et des opportunités d'affaires pour mon entreprise. Mais ce qui est essentiel pour moi, c'est de rester un entrepreneur, d'avoir une indépendance décisionnelle et c'est ce que PANGEA me permet. »

### 2.1.3. Les partenaires agriculteurs

Les agriculteurs qui deviennent partenaires de PANGEA à travers les SOA ont des parcours différents<sup>12</sup>, mais partagent tous la volonté de développer des opérations agricoles rentables et durables. Par leur association avec PANGEA, ceux-ci veulent faire grandir et diversifier l'entreprise qu'ils ont bâtie à force de travail. L'objectif est de lui faire traverser le temps afin qu'elle puisse être prise en charge par une autre génération.

Dans cet ordre d'idées, nos partenaires agriculteurs sont pour la plupart arrivés à la conclusion que la taille ou la diversification de leur exploitation n'était plus suffisante pour être rentable, et de surcroît faire vivre une génération de plus. Cette situation est particulièrement vraie pour les jeunes. Lorsqu'ils désirent prendre la relève, la prise en charge d'une exploitation agricole est tout simplement trop coûteuse pour que ce soit une option profitable. C'est ici que PANGEA représente une alternative intéressante, puisqu'elle répond à la vision et aux aspirations de plusieurs entrepreneurs agricoles.

<sup>12</sup> En annexe, vous trouverez un portrait de nos partenaires agriculteurs.

À ce titre, l'expérience de M. Patrice Garneau, partenaire agriculteur, illustre bien cette situation :

« Étant un producteur laitier de la relève de la région de Métabetchouan, dans le Saguenay–Lac-Saint-Jean, j'ai travaillé pendant 11 ans pour un agriculteur. Au moment de prendre sa décision concernant le futur de l'entreprise, ses filles ne souhaitaient pas prendre la relève. C'est alors que je lui ai offert de la reprendre, offre qu'il a acceptée, tout en m'offrant des conditions d'achat avantageuses, ce pour quoi je l'en remercie sincèrement.

Cette décision ne fut pas facile à prendre. J'étais conscient qu'il me faudrait assumer une dette importante, comme un trop grand nombre d'agriculteurs.

C'est à ce moment que je me suis intéressé à PANGEA. Je trouvais intéressant d'avoir un partenariat qui me permettrait d'assurer la longévité de mon entreprise tout en m'offrant un revenu suffisant. En bref, c'était l'occasion parfaite de réaliser notre rêve, à ma conjointe et moi, de travailler ensemble sur notre ferme, rêve que nous vivons depuis quelques mois déjà.

Concrètement, le partenariat avec PANGEA m'a permis de continuer à faire de la production laitière de façon indépendante au partenariat, ce qui est ma priorité. Ma part des profits de notre coentreprise, je la réinvestis entre autres dans l'achat de technologies plus performantes que j'achète dans ma région. »

La situation vécue par Patrice Garneau n'est pas étrangère à celle rencontrée par un vaste groupe d'agriculteurs québécois, particulièrement dans le secteur des grandes cultures où PANGEA est active. Comme nous l'avons mentionné d'entrée de jeu, les problématiques rencontrées par la relève font consensus. Cependant, les solutions sont toujours débattues. PANGEA pour sa part travaille à faciliter les conditions d'entrée de la relève agricole québécoise et les chiffres à ce propos parlent d'eux-mêmes.

Proportion de jeunes de la relève (moins de 40 ans) en agriculture au Québec	
Grandes cultures générales au Québec	14 %
Agriculture générale au Québec	22 %
<b>PANGEA</b>	<b>Plus de 50 %</b>

#### 2.1.4. La superficie exploitée par PANGEA et ses partenaires agriculteurs

L'ensemble des sept SOA créées par PANGEA et ses partenaires agriculteurs cumule dans l'exploitation en commun de plus de 6 370 hectares de terres agricoles au Québec. Les superficies cultivées par PANGEA et ses partenaires représentent seulement 0,3 % de l'ensemble des terres en culture au Québec. Lorsque l'on prend en considération que les terres qui sont propriétés de PANGEA au Québec, soit près de 3 813 hectares, celles-ci ne représentent que 0,2 % de l'ensemble des terres en culture au Québec. La hauteur de ces chiffres démontre bien l'impact très limité de PANGEA et ses partenaires sur la dynamique d'acquisition des terres sur le territoire québécois. La carte ci-dessous présente la localisation des SOA associées au groupe PANGEA.



Il est important de préciser que pour chacune des terres agricoles acquises, PANGEA s'engage à assurer leur mise en valeur et accroître leur productivité de façon à ce qu'elles puissent fournir leur plein potentiel agricole. En effet, plusieurs des terres acquises jusqu'à présent étaient des terres en friche. Dans cet ordre d'idées, PANGEA contribue à la valorisation du patrimoine agricole et à l'augmentation positive du ratio de superficies cultivées par rapport aux terres agricoles totales.

#### 2.1.5. Une priorité aux productions à valeur ajoutée

Tel que précisé précédemment, les partenaires agriculteurs sont pleinement décisionnels en ce qui concerne la gestion des opérations des SOA, notamment sur le plan des cultures effectuées et des équipements à acquérir. Dans ce contexte, PANGEA et ses partenaires ont fait le choix de prioriser la production agricole pour consommation humaine.

Ce choix détonne du modèle actuel au Québec qui est principalement axé sur la production pour consommation animale. En effet, les catégories de production à plus grande valeur ajoutée ne constituent qu'une faible portion de la production québécoise. Par exemple, le Québec ne répond à l'heure actuelle qu'à 8 % de ses besoins en blé à des fins de consommation humaine.

PANGEA vise donc à stimuler la production et la première transformation de grains à valeur ajoutée et à développer l'offre de cultures pour consommation humaine au cours des prochaines années. Nous y voyons une occasion de stimuler la rentabilité des fermes et du secteur agricole dans son ensemble.

#### **2.1.6. Développer la chaîne de valeur : de l'agriculture à l'agroalimentaire**

Il va sans dire que les activités agricoles de PANGEA se font au profit des agriculteurs et des différentes régions où nous sommes présents. Outre l'exploitation proprement dite des terres agricoles, différentes opportunités s'offrent aux partenaires agriculteurs qui souhaitent étendre leurs activités dans la chaîne de valeur. Les premières sont l'entreposage et la commercialisation des récoltes. Viennent ensuite, pour ceux qui le désireraient, des activités de première transformation de grains et oléagineux.

Il s'agit d'options dont disposent les partenaires dans la gestion de la SOA. Le choix de s'étendre ou non dans la chaîne de valeur leur appartient et en est un individuel. Advenant la décision de l'un d'eux d'aller de l'avant dans la mise en place d'une installation de première transformation, PANGEA serait en mesure de lui offrir l'expertise et l'accès au capital nécessaire à sa réussite.

Pour les régions, l'ensemble de ces développements à travers la chaîne de valeur représente un potentiel important de retombées économiques. En effet, l'entreposage et la première transformation nécessitent des investissements considérables qui, par des achats de produits et services, profitent directement aux communautés locales dans lesquelles nous sommes présents. Ces nouvelles activités peuvent aussi participer au développement de nouvelles spécialités régionales pouvant servir d'outils de différenciation.

## 2.2. Les bénéfices du modèle

Le modèle présente de nombreux bénéfices pour l'agriculture québécoise, à la fois pour les agriculteurs partenaires de PANGEA, les fournisseurs de produits et services, ainsi que pour les communautés locales et le Québec. Les prochaines pages illustrent la nature et la diversité de ces avantages.

### 2.2.1. Les bénéfices pour les partenaires agriculteurs

Tel qu'il a été précisé plus tôt, le premier des bénéfices pour les partenaires agriculteurs est certainement le fait qu'ils puissent avoir accès à un capital de développement suffisant pour répondre à leurs besoins tout en demeurant propriétaires de leurs terres et gestionnaires décisionnels des opérations.

Dans ce contexte, une des caractéristiques intéressantes du modèle proposé est que la connaissance et l'expertise détenues à la fois par PANGEA et chacun des partenaires agriculteurs sont également partagées entre les différentes SOA. Concrètement, nos partenaires bénéficient d'un soutien complet dans la gestion agricole et d'affaires. En effet, PANGEA offre à chacun de la formation et du mentorat. De plus, un partage des meilleures pratiques est effectué entre les partenaires eux-mêmes, à travers le réseau créé.

La différence la plus marquante à leur situation préalable est aussi l'éventail des avantages liés à l'exploitation d'une ferme de taille optimale. Parmi ceux-ci :

- économies d'échelles,
- optimisation de l'utilisation des équipements;
- meilleur accès à de nouveaux marchés et aux occasions commerciales;
- pouvoir d'achat accru, notamment sur les achats de produits (ex. intrants et équipements);
- accès à des escomptes de volumes;
- réduction des risques de production;
- plus grande capacité d'implantation des technologies de pointe.

Par ailleurs, au niveau financier, il va sans dire que les avantages d'un partenariat sont nombreux :

- l'apport de nouveau capital sous forme d'équité permet :
  - de meilleures conditions de financement et des termes plus avantageux pour le fonds de roulement;
  - une réduction de l'endettement;
- l'étalement des revenus sur une base annuelle;
- une facilitation du transfert des actifs d'une génération à l'autre;
- une rentabilité accrue.

Concrètement, tel que le mentionne M. Patrice Garneau dans son témoignage précédent, cela permet à chacune des familles des partenaires de vivre à 100 % des fruits de l'agriculture, et donc de demeurer en affaires et assurer la pérennité de leur patrimoine. Du même coup, la planification de la relève est facilitée grâce à une réduction importante de l'endettement.

Lorsque l'on connaît le haut niveau d'endettement auquel sont soumises les fermes québécoises, le modèle de partenariat proposé par PANGEA, peut être pour certains agriculteurs, une occasion de développement positive sans l'ajout d'une pression financière additionnelle.

### 2.2.2. Les bénéfiques pour les agriculteurs désirant vendre des terres

Une des caractéristiques de l'agriculture québécoise est la propriété exclusive de la ferme familiale par un exploitant. Dans ce contexte, les terres agricoles représentent pour plusieurs agriculteurs leur véritable fonds de pension. PANGEA considère que ces agriculteurs doivent pouvoir compter sur des transactions transparentes et respectueuses de la valeur de leurs terres.

Or, le phénomène de vieillissement des propriétaires agricoles et les contraintes de financement font en sorte qu'il est de plus en plus difficile de vendre ou de transférer les terres à une relève, « assombrissant [ainsi] les perspectives d'avenir de la profession »<sup>13</sup>.

Encore une fois, le modèle proposé par PANGEA représente une des solutions à cet enjeu. D'une part, pour chacune des terres considérées par PANGEA, la détermination de la valeur de celle-ci est soumise à l'avis d'évaluateurs externes, membres de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec. Cette évaluation est basée sur une information factuelle et la plus complète possible.

Par ailleurs, afin d'assurer une plus grande transparence du processus d'achat, le résultat de l'évaluation est ensuite partagé avec le vendeur. **Comme les terres sont acquises pour la production agricole et non la revente, PANGEA les achète à leur juste valeur et selon leur potentiel de rendement agricole.** PANGEA assure ainsi au vendeur la poursuite de la vocation agricole de la terre achetée.

Il s'agit sans contredit de la façon la plus juste pour chacune des parties de la transaction, notamment le vendeur, de déterminer la valeur d'une terre, car elle exclut les effets de la spéculation.

---

<sup>13</sup> Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, *Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l'avenir*, 2008, p. 13.

### 2.2.3. Les bénéficiaires pour les communautés locales, les régions et le Québec

Les retombées du modèle de PANGEA pour les communautés locales des différentes régions où nous sommes présents sont multiples.

La première d'entre elles est certainement les investissements effectués par PANGEA. En effet, nous investissons des sommes importantes en agriculture. Concrètement, en 2013-2014, nous avons généré des investissements et des dépenses d'opération de près de 15,4 millions de dollars dans quatre régions du Québec, soit Lanaudière, Lac-Saint-Jean, Estrie et Bas Saint-Laurent. Il est important de souligner que les investissements et dépenses dont il est question ici ne comprennent pas l'achat des terres agricoles effectué par PANGEA ou ses partenaires, ni la rémunération qui a été versée.

#### Investissements effectués par PANGEA au Québec\* (2013 – 2014)

Lanaudière	4,70 M\$
Lac-Saint-Jean	7,55 M\$
Estrie	2,65 M\$
Bas Saint-Laurent	0,50 M\$
<b>TOTAL</b>	<b>15,40 M\$</b>

\*Excluant l'achat de terres et les salaires versés

Ces 15,4 millions de dollars en investissements et dépenses peuvent être divisés en six catégories d'investissements et dépenses principales :

- l'amélioration des sols (drainage, nivelage, etc.);
- les infrastructures (d'entreposage et de séchage);
- les intrants (semences, engrais, carburants, etc.);
- les services professionnels (notaires, comptables, agronomes, etc.);
- l'achat d'équipements;
- la rénovation du patrimoine bâti (maisons, granges, bâtiments).

Par ces investissements, nous croyons contribuer au développement rural du Québec, qui passe d'abord par le maintien des activités et la création d'emplois reliés à l'agroalimentaire. Ce développement passe également par le maintien des activités et des infrastructures socio-économiques d'une région ou d'une municipalité et par une politique d'achat local.

À cet égard, afin de maximiser leur impact positif sur leurs communautés et en région, **PANGEA et ses partenaires agricoles se sont dotés d'une politique d'achat local au bénéfice des régions.** Ainsi, les décisions d'achats de produits et services reliées aux activités des SOA sont prises en région par les partenaires agriculteurs. Par conséquent, chaque fois que cela est possible, les achats des SOA sont faits auprès de fournisseurs locaux.

Concrètement, deux principes importants guident les actions des partenaires agriculteurs :

1. les fournisseurs locaux sont considérés en premier lieu dans le cas de l'achat de biens et de services;
2. à qualité et prix comparables, les fournisseurs locaux sont favorisés.

Un autre bénéfice du modèle de PANGEA est la valorisation et la préservation du patrimoine agricole régional. Tel qu'illustré par les investissements effectués, les terres qui sont achetées par PANGEA et ses partenaires agriculteurs sont remises à niveau afin d'assurer leur plein potentiel.

#### **2.2.4. Des pratiques d'agriculture durable et responsable au cœur du modèle**

Pour PANGEA la poursuite d'une agriculture durable est essentielle à son modèle. Face à de grands défis environnementaux et au besoin de conserver et améliorer le patrimoine agricole dont nous sommes responsables, nous avons pris la décision tôt dans la création des SOA d'intégrer à nos méthodes favorisées, les meilleures pratiques en termes de durabilité. Ces méthodes sont multiples et méritent toutes d'être ici mentionnées :

- la rotation des cultures;
- les pratiques favorisant la réduction de la compaction des sols;
- l'aménagement et la gestion des bandes riveraines;
- la gestion des engrais verts et fumiers;
- la sélection des semences et intrants en fonction des caractéristiques de la région et des types de sols;
- le parc d'équipements à la fine pointe de la technologie pour opérations de précision.

Dans le même esprit de responsabilité et de long terme, PANGEA fait du respect du patrimoine et des milieux d'accueil une priorité dans son développement. À titre d'exemple, nous avons à plusieurs reprises assuré la rénovation des maisons et des bâtiments de ferme se trouvant sur les terres acquises, malgré l'état de délabrement avancé dans lequel ils avaient parfois été laissés.

La sélection des denrées cultivées en fonction du patrimoine et de l'historique de la région fait aussi pour nous partie du respect du patrimoine que PANGEA vise à mettre de l'avant. Ces denrées font souvent partie de l'histoire et de l'équilibre agricole et agroalimentaire régional. À cet effet, PANGEA participe actuellement à un effort collectif avec des partenaires régionaux visant la revitalisation de la culture de la gourgane au Lac Saint-Jean. Cette orientation repose avant tout sur un respect des communautés et la ferme intention d'établir des partenariats constructifs pour l'agriculture québécoise.

Dans les meilleures pratiques qui constituent une agriculture durable, PANGEA en fait la promotion dans chacune des SOA. Celles-ci prennent plusieurs formes, dont :

- la préservation de la biodiversité;
- une approche raisonnée dans l'utilisation des pesticides;
- l'entretien des lignes de fossé;
- la mise en valeur des bâtiments existants;
- l'aménagement paysager autour des bâtiments.

Enfin, nous ne pourrions prétendre au statut d'entreprise responsable si nous ne faisons pas une promotion constante de la sécurité des personnes. L'agriculture est un secteur d'activités dans lequel les risques de blessures sont élevés. PANGEA s'efforce d'appuyer les agriculteurs dans leurs décisions d'achat d'équipements propices à assurer leur sécurité. Dans le même ordre d'idées, nous favorisons des méthodes de conduite préventive et des déplacements nocturnes qui permettent de mieux assurer la sécurité des personnes sur les rangs et les routes du Québec.

Enfin, pour PANGEA, le respect des personnes s'étend à la dynamique en place lors de l'achat de terres agricoles. Nous nous obligeons à une grande vigilance afin de ne pas affecter les agriculteurs voulant acquérir des terres. Comme nous l'avons vu à la section 2.2.2., nous nous efforçons de mettre en place des processus transparents qui minimisent l'impact sur la dynamique de marché, tout en assurant la considération nécessaire pour les vendeurs.

## **Conclusion**

Il est essentiel de reconnaître la pertinence de l'exercice de consultation et d'échange mis en place par la Commission. À nos yeux, c'est l'occasion de mettre à nouveau en lumière l'ampleur des défis auxquels fait face l'agriculture québécoise et qui sont par ailleurs reconnus de la plupart des acteurs impliqués. Parmi ces défis, il est nécessaire de souligner la démographie vieillissante du secteur agricole, les difficultés pour la relève de s'implanter, l'évolution des conditions financières d'un secteur soumis à une forte variabilité du revenu ainsi qu'une croissance constante de l'endettement dans un contexte mondial de plus en plus compétitif. À cela vient s'ajouter, depuis plusieurs années, une croissance de la valeur des terres agricoles à l'échelle mondiale, celle-ci étant liée à la forte valeur des grandes cultures et au faible niveau des taux d'intérêt ayant cours.

Nous croyons primordial de considérer avec ouverture la diversité des options complémentaires au modèle actuel qui permet aux jeunes agriculteurs de demeurer propriétaires de leurs terres et de continuer d'en acquérir. En outre, pour ceux qui le veulent, nous voulons soutenir l'ambition des jeunes entrepreneurs agricoles qui désirent faire croître leurs activités de façon rentable et durable afin d'en faire bénéficier leur famille et les générations futures.

Avec le modèle proposé par PANGEA, ces jeunes agriculteurs peuvent viser l'accroissement de leur productivité par l'échange des meilleures pratiques agricoles. Ils peuvent se permettre l'adoption de technologies de pointe au sein de leur entreprise et atteindre une taille de culture suffisante pour optimiser leurs rendements. Ce faisant, ils peuvent gérer la structure financière de leurs opérations en visant un niveau limité d'endettement. Enfin, ces agriculteurs sont en mesure de soutenir le développement de leur communauté en exerçant leur plein pouvoir d'achat à l'échelle locale et en appliquant des méthodes agricoles durables pour leur environnement.

C'est la vision que proposent les fondateurs de PANGEA. Un modèle qui permet le développement de jeunes entrepreneurs agricoles propriétaires dans les régions du Québec. Un modèle qui permet un partenariat entre PANGEA et les agriculteurs qui le désirent, à travers des investissements structurants pour leurs entreprises.

Tel que précisé plus tôt, nous croyons à la nécessité de permettre à une diversité de modèles agricoles de se développer pour mieux répondre aux besoins et à la vision de chacun. Comme nous espérons l'avoir démontré, PANGEA est l'un de ces modèles.

# Annexes

Les partenaires agriculteurs de PANGEA



- Société opérante :** Les Cultures ALY
- Partenaires agriculteurs :** Patrice Garneau et sa conjointe Karine  
Agriculteurs de la relève (non apparentée)
- Localisation :** Métabetchouan, Lac-Saint-Jean (Québec)
- Superficie :** 1 669 acres
- Types de culture :** Céréales pour consommation humaine, soya, maïs

Patrice est un producteur laitier et de grandes cultures qui a travaillé pendant onze ans pour un agriculteur. Celui-ci lui a offert de reprendre la ferme, car il n'avait pas de relève et voyait en Patrice un agriculteur attentif aux détails et qui a le cœur à l'ouvrage.

« Le principal avantage pour moi d'être partenaire avec PANGEA, c'est que ça va m'amener une rentabilité et une sécurité financière qui me permettra de faire grandir mon entreprise en plus de réaliser notre rêve, à ma conjointe et moi, de travailler ensemble sur notre ferme. » – Patrice

Le partenariat avec PANGEA donnera également à Patrice et Karine la possibilité de continuer à faire de la production laitière. Avec leur part des profits de la coentreprise, ils seront en mesure de réinvestir dans l'achat de technologie plus perfectionnée.



- Société opérante :** Les Cultures M.B.
- Partenaires agriculteurs :** Martin Brassard  
Jeune Agriculteur
- Localisation :** Alma, Lac-St-Jean (Québec)
- Superficie :** 3 204 acres
- Types de culture :** Céréales pour consommation humaine, production de semence, soya, canola, foin
- Travaux à forfait spécialisés :** Nivellement, drainage, travaux de semi, épandage, pulvérisation, récolte

Martin a acquis une vaste expérience agricole, en travaillant entre autres à la Financière agricole du Québec et en ayant mis sur pied une entreprise agricole des plus diversifiées. Il met maintenant son expertise à profit comme producteur de grandes cultures.

« PANGEA m’apporte un pouvoir d’achat et des opportunités d’affaires pour mon entreprise. Mais ce qui est essentiel pour moi, c’est de rester un entrepreneur, d’avoir une indépendance décisionnelle et c’est ce que PANGEA me permet. » – Martin

Le partenariat avec PANGEA lui permet par ailleurs d’offrir une stabilité d’emploi à ses employés. Martin prévoit utiliser sa partie des profits de la coentreprise pour s’acheter d’autres terres afin de faire grandir son entreprise.



<b>Société opérante :</b>	SOVALEX
<b>Partenaires agriculteurs:</b>	Jérôme Landry et sa conjointe Manon Soucy Jeunes agriculteurs
<b>Localisation :</b>	Saint-André-de-Kamouraska, Bas St-Laurent (Québec)
<b>Superficie :</b>	857 acres
<b>Types de culture :</b>	Blé et avoine pour consommation humaine, soya

Jérôme et Manon sont chacun issus de milieux agricoles. Dès son jeune âge, Jérôme a été impliqué dans la gestion et les opérations quotidiennes sur plusieurs sites d'exploitation et de culture. Sa passion l'amène à se spécialiser dans les grandes cultures en intégrant la technologie aux opérations.

« Notre partenariat avec PANGEA nous permet de relever un nouveau défi qui rejoint nos valeurs ainsi que nos objectifs professionnels et personnels. Nous nous sentons supportés par une organisation compétente qui partage le risque financier associé au développement de notre coentreprise. » - Jérôme

PANGEA permet ainsi à Jérôme et Manon d'être copropriétaires d'une entreprise agricole viable et à la fine pointe de la technologie, améliorant ainsi la rentabilité et la productivité de leur exploitation.



- Société opérante :** Cultures céréalières Lapointe
- Partenaires agriculteurs :** Jacques, sa conjointe Pauline Poulin et leur fils, Rock Lapointe  
Ferme familiale
- Localisation :** Cookshire, Estrie (Québec)
- Superficie :** 1 321 acres
- Types de culture :** Céréales pour consommation humaine et animale

La famille Lapointe cultive des terres depuis plusieurs décennies, mais la grosseur de leur exploitation n'était plus suffisante pour faire vivre une troisième génération. Roch s'était donc vu dans l'obligation de quitter la ferme familiale.

« PANGEA m'a permis de revenir travailler avec mes parents sur la ferme familiale et de faire ce que j'aime : cultiver les terres ! » – Roch

« Le partenariat avec PANGEA m'offre une flexibilité et une qualité de vie que je n'avais pas avec la production laitière. » – Jacques

PANGEA permet également à la famille Lapointe d'avoir accès à une technologie de pointe qui augmente la productivité de leur travail tout en le rendant plus sécuritaire. Roch vient de se construire une nouvelle maison afin d'accueillir une quatrième génération de Lapointe dans la ferme familiale.



<b>Société opérante :</b>	Terre M.J.
<b>Partenaires agriculteurs :</b>	Jaquelin Drapeau et sa conjointe Manon Agriculteurs d'envergure
<b>Localisation :</b>	Normandin, Lac-Saint-Jean (Québec)
<b>Superficie :</b>	5 769 acres
<b>Types de culture :</b>	Céréales pour consommation humaine, céréales de semence, céréales biologiques, soya de semence, canola

Impliqués dans leur communauté, Jaquelin et Manon sont producteurs laitiers et de grandes cultures d'envergure en plus de faire de la commercialisation. Ayant pris la relève du père de Jaquelin, ils sont fiers d'être à la tête d'une exploitation agricole qui emploie aujourd'hui plus de vingt personnes.

Pour Jaquelin et Manon, le principal avantage d'être partenaire avec PANGEA, c'est la possibilité de faire grandir l'entreprise qu'ils ont bâtie à la sueur de leur front, de la positionner vers l'avenir, tout en gardant le contrôle des décisions.

« PANGEA, c'est pour moi une occasion d'affaires gagnant-gagnant. Ils m'amènent des nouveaux débouchés, on partage nos expertises, nos contacts, notre passion de l'agriculture. » – Jaquelin



<b>Société opérante :</b>	Laurentia Farms
<b>Partenaires agriculteurs :</b>	Thomas Uhr et Vicky Robinson Agriculteurs en quête de croissance
<b>Localisation :</b>	Moose Creek, Sud-Est de l'Ontario (Ontario)
<b>Superficie :</b>	660 acres
<b>Types de culture :</b>	Céréales pour consommation humaine, maïs, soya

Les familles de Thomas et Vicky œuvrent dans l'agriculture depuis plusieurs générations. Ce n'est donc pas surprenant que Thomas ait développé une grande curiosité pour la haute-technologie agricole.

PANGEA agit en quelque sorte comme le catalyseur qui leur amènera l'envergure pour faire croître leur entreprise, entre autres en leur donnant accès à de nouvelles opportunités de ventes de leur récolte. Éventuellement, Vicky pourra ainsi travailler sur la ferme sur une base quotidienne avec Thomas.

« On a tout de suite compris que PANGEA était une occasion unique de développement pour notre exploitation agricole. Nous aurons maintenant accès à des équipements à la fine pointe de la technologie, ce qui augmentera notre profitabilité. » – Thomas